

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « Transports par câbles et remontées mécaniques » (TCRM) est un professionnel polyvalent ou une professionnelle polyvalente qui assure des missions d'exploitation, de maintenance d'une installation au sein d'une entreprise dans le secteur du transport par câbles et remontées mécaniques dans les domaines skiable et urbain.

Il ou elle organise le travail de l'équipe qu'il ou elle anime et participe aux projets d'amélioration des installations.

Il ou elle est capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis. Il ou elle organise son travail en autonomie dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer et il ou elle prend en compte les interactions avec les activités connexes (interconnexions des réseaux, prévisions météorologiques, culture et travail de la neige, etc.).

Dans tous les cas, le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « Transports par câbles et remontées mécaniques » devra prendre en compte les :

– **exigences de sécurité des usagers** : Face aux exigences croissantes en matière de sécurité des usagers, la formation et l'évaluation des compétences des agents et techniciens ou techniciennes sont essentielles.

– **exigences de santé et de sécurité au travail** : Les démarches de management et de sécurité au travail visent à améliorer la performance sociale et économique des entreprises grâce à une meilleure maîtrise des risques professionnels et une culture de prévention. Pour cela, une démarche de maîtrise des risques est nécessaire, incluant les formations liées aux habilitations professionnelles selon la réglementation en vigueur.

– **exigences environnementales** : répondre aux exigences environnementales, à la gestion des déchets et à la maîtrise de la consommation énergétique dans le respect des normes françaises et européennes en vigueur.

– **évolutions réglementaires** : compétences nouvelles ou renforcées pour faire face à des activités de plus en plus exigeantes notamment face aux enjeux de la sécurité, des évolutions réglementaires à intégrer et à appliquer dans le cadre des missions de techniciens.

– **évolutions technologiques** : innovations technologiques fortes : armoires de commandes, systèmes de communication, systèmes communicants, systèmes permettant d'optimiser la consommation d'énergie, etc. Les agents et techniciens ou techniciennes doivent intégrer ces évolutions pour optimiser leurs interventions dans les activités spécifiques.

– **exigences de qualité** : contribuer à la démarche qualité au sein de l'entreprise en améliorant le process de production.

– **exigences de la relation client** : la qualité du service et le professionnalisme des « ressources humaines » revêtent une place prépondérante. La question de la qualité de l'accueil et de la gestion de la clientèle est un paramètre essentiel.

Débouchés

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « Transports par câbles et remontées mécaniques » (TCRM) intervient principalement dans des entreprises de remontées mécaniques sur les domaines skiables, l'exploitation de transports par câbles et remontées mécaniques dans le secteur urbain, industriel, touristique hors domaines skiables, – construction, de montage et d'installation de remontées mécaniques.

Métier(s) accessible(s) :

- Conducteur ou conductrice de téléportés fixes ou débrayables ;
- Technicien ou technicienne de maintenance ;
- Technicien ou technicienne de montage et d'installation.

Après quelques années de métier, vous pourrez : évoluer vers les postes de chef d'équipe ou d'atelier, vous spécialiser dans certains matériels ou technologies (automatisme, électronique de puissance, petite motorisation...)

Accès à la formation

Après la 3^{ème}, un CAP TCRM, ou un Bac d'un autre domaine pour intégrer la formation en 2 ans

Programme

Grille horaire (a)	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8



- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève.
- (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

L'objectif est d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'installer, de maintenir en état de fonctionnement et d'exploiter une installation par intervention et diagnostic dans les domaines de :

Mécanique : démontage, changement de pièces (roulements, joints, etc...), remontage.

Electricité : moteur machine, distribution et utilisation de l'énergie électrique.

Pneumatique : Distribution et utilisation de l'énergie fournie par l'air comprimé.

Hydraulique : Distribution et utilisation de l'énergie fournie par l'huile sous pression.

Automatisme : programmes permettant le fonctionnement des systèmes automatisés.

Blocs de compétences

Pôle 1 : EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION

- Identifier et maîtriser les risques pour l'installation, son environnement, les personnes et appliquer les mesures de prévention
- Identifier et maîtriser les procédures et les réglementations en vigueur
- Préparer l'installation et son environnement
- Conduire l'installation de manière écoresponsable
- Gérer la relation client
- Intervenir et réguler une installation

Pôle 2 : MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION

- Réaliser la maintenance préventive d'une installation
- Diagnostiquer et dépanner une installation
- Réparer une installation
- Participer à des travaux de montage-démontage-réglages
- Présenter un projet ou un plan d'actions
- Communiquer, rendre compte de son intervention à l'écrit et/ou à l'oral
- Animer une équipe

Formations spécifiques

- Travaux en hauteur, sauvetage des clients sur téléportés, sauvetage d'un coéquipier sur pylône,
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail),
- Examens professionnels de DSF (Domaines Skiables de France) : agent d'exploitation, conducteur de téléskis, conducteur de télésiège,

Les travaux pratiques sont réalisés sur les supports (Pylones) spécifiques au métier de technicien de maintenance de Remontées Mécaniques.

Les élèves sont préparés :

- Aux habilitations électriques
- A l'habilitation travaux en hauteur (R436)

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines répartie sur les trois années de formation.

Durant le cycle des trois années de formation :

- en classe de seconde, il est fortement recommandé de consacrer deux semaines des PFMP à la découverte du milieu professionnel ;
- une semaine en immersion (domaine urbain ou domaine skiable) ;
- une autre semaine consacrée à des journées de découverte du futur environnement professionnel de l'apprenant ;
- 20 semaines de PFMP sont dédiées à l'acquisition des compétences en lien avec le référentiel et/ou à des évaluations certificatives.

Examen

Épreuves option : Systèmes	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Exploitation d'une installation	5
E3 : Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Maintenance d'une installation	10
Sous-épreuve E32 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E33 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2 : Epreuve de mobilité	Pts>10



Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

- BTS MS (Maintenance des Systèmes)
- BTS Electrotechnique
- CQP (Certificat de Qualification Professionnel) Nivoculteur

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Hautes-Pyrénées (65)

Bagnères de bigorre - Lycée Victor Duruy (Public) /

Savoie (73)

Saint-Michel-de-Maurienne - Lycée professionnel Général Ferrié (Public) /

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

